

20. Les funérailles

LES FUNÉRAILLES CHRÉTIENNES

“Il a été enseveli, il est ressuscité le troisième jour, selon les Écritures.” (1 Cor. 15:4).

“Mais maintenant comme toujours, Christ sera exalté dans mon corps, avec une pleine assurance, soit par ma vie, soit par ma mort; car pour moi, Christ est ma vie et la mort m’est un gain.” (Phil. 1:21).

Quelques pratiques bibliques

- a. Être affligé par le deuil (“abal”, “ébèl”, “pentéo”), porter le deuil pendant plusieurs jours, après quoi viendra la consolation: Gen. 37:34-35; 50:10-11; Deut. 34:8; 1 Sam. 16:1; 2 Sam. 11:27-26; 13:37-39; 19:1-3; voir És. 60:20; 61:2-3; Jér. 31:13; Éz. 24:17; Dan. 10:2; Matt. 5:4; 9:15; Mc 16:10; 1 Cor. 5:2; 2 Cor. 12:21; Jac. 4:9; Apoc. 18:7-8,11,15,19; 21:4.
- b. Se frapper la poitrine, se lamenter (traduit aussi par “faire les funérailles de...”) (“saphad”, “koptô”): Gen. 23:2; 50:10; 1 Sam. 25:1; 2 Sam. 1:12; 3:31; 11:26; 1 Rois 13:30; 14:13,18; Jér. 34:5; 49:3. Ne pas pouvoir se frapper la poitrine ou faire de funérailles est un malheur: Jér. 16:4-6; 22:18-19; 25:33; Luc 8:52; 23:27; Apoc. 18:9.
- c. Pleurer (“bakah”; “beki”, “klaiô”): Gen. 23:2; 37:35; 50:1,3; Deut. 21:13; 34:8; 2 Sam. 1:12,24; 8:52; Jér. 21:15-16; Matt. 2:18; Mc 5:38-39; Mc 16:10; Luc 8:52; Jn 11:31-33; 20:11-15; Apoc. 18:9,11,15,19.
- d. Gémir, hurler, pousser des cris, se lamenter (“yalal”, “alalazô”, “thrénoé”): Jér. 4:8; 49:3; Joël 1:13; Mc 5:38; Luc 23:27; Jn 16:20.
- e. Chanter des complaintes: 2 Chr 35:24; Am. 5:16.
- f. Jeûner: 2 Sam. 1:12; voir Esd. 10:6; Dan. 10:2; Za. 7:5.
- g. Aller dans une maison de deuil, ce qui porte à la réflexion: Eccl. 7:2,4.
- h. Déchirer ses vêtements: Gen. 37:34; 2 Sam. 3:31.
- i. Porter des vêtements de deuil: 2 Sam. 14:2.
- j. Mettre un sac (étouffe grossière d’ordinaire en poil de chèvre) autour de la taille et se rouler dans la cendre: Gen. 37:34; 2 Sam. 3:31; voir Esther 4:3; Jér. 4:8; 6:26; 49:3; Am. 8:10.
- k. Garnir d’aromates et brûler des parfums: Jér. 34:5; 2 Chr. 16:14; 2 Chr. 21:19-20.
- l. Embaumer (“hanat”), préparer à la sépulture avec des aromates et des parfums (“entaphiazô”, “entaphiasmos”): Gen. 50:2-3,26; Matt 26:12; Mc 14:8; Jn 12:7; 19:40.
- m. Envelopper le corps, l’entourer de bandelettes (“keiria”, “othonion”) ou d’un linge ou linceul (“sindôn”): Mc 15:46; Luc 12:24; Jn 11:44; 19:40; 20:5-7; Ac. 5:6.
- n. Placer le corps dans un cercueil ou un sarcophage (“arôn”: arche, coffre; “soros”: cercueil): Gen. 50:26; Luc 7:14.
- o. Marcher derrière la civière (“mittah”: lit): 2 Sam. 3:31.
- p. Porter le corps suivi d’une foule ou d’un cortège: Luc 7:11-12.
- q. Mettre dans un tombeau (“qèbèr”, “qebourah”), ensevelir (“qabar”) la dépouille avec respect: c’est la pratique générale qu’on trouve dans toute la Bible (voir plus loin).

La nature des funérailles

- a. Les funérailles sont une affaire *gérée par la famille* et non par l’Église. Ce ne sont pas les anciens qui gèrent le déroulement des funérailles, mais la famille du défunt. La famille a la liberté d’organiser les funérailles selon ses désirs. Le choix du lieu et du déroulement, par exemple, est à la discrétion de la famille. Les conseils locaux peuvent toutefois avoir des règles touchant l’usage du lieu de culte à l’occasion des funérailles.
- b. Le conseil des anciens *ne convoque pas l’Église locale* à se réunir pour un culte. Les funérailles sont une réunion familiale privée, qui ont toutefois une portée sociale importante et qui peuvent réunir tous les membres de l’Église locale.
- c. Habituellement, c’est *un pasteur* qui dirigera les funérailles, mais il ne le fait pas au nom du conseil des anciens. Il le fait à la demande de la famille.
- d. *Des cérémonies* peuvent avoir lieu au salon funéraire, lors du service et à l’enterrement.
- e. Même si les funérailles ne sont pas la responsabilité officielle de l’Église et des anciens, cela ne veut pas dire que l’Église et ses officiers ne s’en soucient pas ou n’ont pas de part à y prendre. Les funérailles de chrétiens sont *une excellente occasion* d’exprimer notre victoire en Jésus-Christ, notre foi dans les riches promesses de Dieu et notre reconnaissance pour les bénédictions reçues. Les funérailles et les moments de deuil donnent l’occasion au pasteur et à l’Église d’entourer les personnes dans le deuil de leur amour, de leur réconfort, de leur soutien et de leur espérance. Les funérailles chrétiennes doivent refléter la confiance de notre foi.

Le but des funérailles

a. *Glorifier Dieu*: La cérémonie funèbre doit être faite à l'honneur de Dieu, car il est l'Auteur de la vie, c'est lui qui tient nos vies dans sa main (Ps. 31:15) et qui nous rachète du gouffre. Nous sommes appelés à glorifier Dieu en toutes choses, autant par notre vie que par notre mort (1 Cor. 10:31; Phil. 1:20). Aucun rituel superstitieux, parole ou prière qui nous détourne de la perfection de notre salut en Jésus-Christ ne devrait avoir sa place. Les funérailles d'un chrétien sont l'occasion de rendre gloire à Dieu en reconnaissant qu'en Jésus-Christ nous trouvons notre unique assurance dans la vie comme dans la mort. Les funérailles mettront par conséquent l'accent sur le Dieu vivant plus que sur la personne décédée.

b. *Réconforter les vivants*: Les funérailles sont pour les vivants, non pas pour le mort. Le croyant qui est décédé se trouve dans la joie du Seigneur et n'a pas besoin de nos prières. Par contre, les gens en deuil se sentent très seuls et attristés, et cette cérémonie permet à tous les amis des endeuillés de s'assembler pour les encourager. La Bible nous dit de pleurer avec ceux qui pleurent (Rom. 12:15). Les chrétiens s'attristent aussi, mais non pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance (1 Thess. 4:13). Nous n'ignorons pas, bien entendu, la personne disparue, mais nous ne devrions pas faire d'elle le centre d'attention. Nous devrions porter notre attention sur les personnes vivantes qui ont besoin du réconfort du Seigneur dans la vie et dans la mort.

c. *Disposer honorablement du corps*: Le corps du croyant défunt a été créé par Dieu et a été le temple du Saint-Esprit (1 Cor. 6:19) jusqu'au décès de la personne. Ce corps est seulement une "tente" (2 Cor. 5:1-4) dans laquelle a vécu la personne décédée, mais en même temps, notre corps a la promesse de la résurrection et de la gloire éternelle (Rom. 8:10-11; 1 Cor. 15). Dans toute la Bible, les croyants ont fait preuve de grand respect envers le corps des défunts en prenant soin d'ensevelir convenablement la dépouille. Les rituels bibliques des funérailles ne sont pas complets tant que le corps n'a pas été mis en terre.

À éviter lors des funérailles

- a. Éviter la cérémonie *séculière*, purement humaniste, sans aucune espérance vivante.
- b. Éviter toute cérémonie *superstitieuse*, geste ou objet superstitieux, prières à Marie, etc.
- c. Éviter la cérémonie *superficielle* et anonyme qui ne mentionne pas une seule fois le nom de la personne décédée et qui évite de parler de la mort. Les gens présents sont de vraies personnes qui ont vécu une vraie perte et ont une vraie tristesse.
- d. Éviter la cérémonie *sentimentale* où l'expression démesurée des sentiments impressionne les "spectateurs", mais laisse les participants dans un pire état qu'avant la cérémonie.
- e. Éviter le *sensationnel* qui vise à divertir les curieux en mal de sensations fortes.
- f. Éviter que les funérailles aient l'air d'un *culte régulier*; utiliser par exemple un ordre différent du culte habituel (pas de convocation ni de bénédiction).
- g. Ne pas avoir un sermon *trop long*, car les gens ne sont pas en état d'absorber beaucoup.
- h. Ne pas donner l'impression que les funérailles ouvrent *l'accès au ciel* à la personne décédée ou que le mort dépend des prières de l'Église. Ne pas prier pour la personne décédée.
- i. Éviter de *vanter les bonnes oeuvres* de la personne décédée, mais plutôt adresser des prières de reconnaissance au Seigneur pour la vie de cette personne.
- j. Éviter *les disputes familiales*, en particulier entourant la succession et l'héritage (soit en présence du mourant ou après son décès).
- k. S'il y a une réunion sociale après l'enterrement, éviter *les sujets mondains*, blagues, etc. Garder la même sobriété, éventuellement avoir encore un moment pour prier et lire la Bible.
- l. Ne rien faire pour *cacher la réalité* terrible de la mort et la séparation qui en résulte. À la mort, tous les liens terrestres sont coupés. Le nom du croyant est rayé des registres de l'Église. Même si dans nos coeurs et dans nos pensées, la personne décédée occupe encore une grande place, nous devons éviter de parler comme si notre frère ou notre soeur étaient encore présents. Reconnaitre la main du Seigneur et ne pas faire comme si les liens n'étaient pas coupés ici sur terre, mais agir et parler en considérant qu'il n'est plus sur cette terre.

À souligner lors des funérailles

a. *La Parole de Dieu et la proclamation de l'Évangile* devraient occuper la place centrale. Le Dieu de toute grâce et de toute consolation veut accomplir son oeuvre et veut que sa Parole soit entendue. Les funérailles d'un chrétien devraient nous amener à élever nos coeurs vers Jésus-Christ qui est la résurrection et la vie. C'est Jésus qui devrait être la personne centrale des funérailles d'un chrétien, et non la personne décédée. Les funérailles sont une excellente occasion

d'annoncer sa mort et sa victoire sur la mort, pour la plus grande consolation des croyants et pour appeler les non-croyants à mettre leur foi en lui.

b. Les *textes* de la Bible, les *chants* et les *prières* seront choisis en fonction de la circonstance.

c. Nous prions le Seigneur pour qu'il *réconforte* la famille et les proches du disparu. Nous prononcerons également des prières d'*action de grâce* pour la vie et le service chrétien de notre sœur ou de notre frère disparu.

d. Les funérailles devraient être une cérémonie *simple et sobre*. Il peut y avoir quelques fleurs, mais rappelons-nous que nous allons mettre la graine en terre, comme la Parole nous le dit: "Tu es poussière et tu retourneras à la poussière".

e. Il n'y a pas de raison qui empêche que le *cercueil* soit en avant durant la cérémonie. Il est toutefois préférable qu'il soit fermé pour garder l'attention sur la Parole de Dieu.

f. Nous venons à un *enterrement*. Nous devrions donc voir le cercueil descendre en terre, même si c'est un moment difficile. C'est une occasion d'élever nos cœurs vers le Seigneur. Cela nous fait également voir que c'est une semence mise en terre (comme le fait le cultivateur avec ses graines). En semant la graine, nous exprimons notre espérance dans la résurrection.

g. Dans notre tristesse et notre deuil, nous devons démontrer que nous sommes différents de ceux qui n'ont pas d'*espérance*, par exemple dans la façon d'annoncer le décès, d'organiser les funérailles, d'ensevelir le corps, etc. Nous reconnaissons que le Seigneur connaît les siens dans la vie comme dans la mort.

h. Ce peut être une occasion de dire *quelques mots* sur ce que la personne décédée signifiait pour l'Église, la famille et les amis, mais nous devrions le faire avec sobriété. Rappelons-nous toujours le but des funérailles.

Autres considérations

- a. Le mandat en cas d'incapacité
- b. La rédaction d'un testament (olographe, devant témoin ou notarié)
- c. La nomination d'un liquidateur et la succession
- d. Le choix de tuteurs pour nos enfants
- e. Le don d'organes
- f. Les préarrangements funéraires
- g. Le constat et la déclaration de décès
- h. Les prestations, les rentes, les indemnités, les assurances
- i. Les annulations de cartes d'identité, cartes de crédit, etc.
- j. Les transferts de droit de propriété
(voir la publication gouvernementale "Que faire en cas de décès?")

(Source: Paulin Bédard, Église chrétienne réformée de Beauce.)

ENTERREMENT OU INCINÉRATION?

- 1. La Bible mentionne favorablement un très grand nombre de sépultures**
Ce sont surtout des inhumations d'enfants de Dieu dont on prenait grand soin de les ensevelir. Leur corps était placé dans une grotte ou enterré: Sara: Gen. 23; Abraham: Gen. 25:8-10; Isaac: Gen. 35:29; Rébecca, Léa: Gen. 49:31; Jacob: Gen. 50:1-14; Myriam: Nomb. 20:1; Aaron: Deut. 10:6; Moïse (par Dieu lui-même): Deut. 34:5-6; Josué: Jos. 24:29-30; les ossements de Joseph: Jos. 24:32 (voir Gen. 50:22-26; Ex. 13:19); Éléazar: Jos. 24:33; Samuel: 1 Sam. 25:1; 28:3; David: Ac. 2:29; les os de Saül, Jonathan et ses deux autres fils (après que leurs corps furent brûlés): 1 Sam. 31:8-13; 2 Sam. 1:12; 21:12-14; Abner: 2 Sam. 3:31-32; Urie: 2 Sam. 11:26-27; David: 1 Rois 2:10; Abiya: 1 Rois 14:13,18; Asa: 2 Chr. 16:14; Yoram: 2 Chr. 21:19-20; Joas: 2 Chr. 24:25; Ahaz: 2 Chr. 28:27; Josias: 2 Chr. 34:27-28; 35:24; Yehoyaqim: Jér. 22:18-19; 36:30; Sédécias: Jér. 34:5; Jean-Baptiste: Matt. 14:12; Jn 14:12; le fils de la veuve de Naïm: Luc 7:12; Lazare: Jn 11:17.38-44; Ananias et Saphira: Ac. 5:6-10; Étienne: Ac. 8:2; Jésus: Matt. 26:12; 27:57-60; Mc 15:42-46; Luc 23:50-53; Jn 19:38-42; 1 Cor. 15:4; autres: 1 Rois 13:28-31; Luc 9:59-60; 16:22.
- 2. La parole de Genèse 3:19 est réalisée de façon naturelle par l'ensevelissement du corps**
"C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain, jusqu'à ce que tu retournes dans le sol d'où tu as été pris; car tu es poussière, et tu retourneras à la poussière." Il n'est pas dit "tu te feras retourner", mais "tu retourneras", indiquant que Dieu a prévu pour notre corps la corruption dans le temps. Reprenant le vocabulaire et la pensée de Gen. 3, le Ps. 90:3 nous dit: "Tu fais retourner l'homme à la poussière, et tu dis: Fils d'Adam, retournez!" C'est Dieu qui a autorité de produire cette action, et non la main humaine.
- 3. La tombe est considérée l'endroit normal où notre corps est déposé quand on meurt**
Job 3:22; 5:26; 10:19; 17:1; 21:32; Ps. 88:5-6,11-12; Nah. 1:14; Matt. 8:21-22.
- 4. Le choix du lieu de l'ensevelissement est significatif**
Cela est vrai pour Abraham et sa famille, mais aussi pour les rois d'Israël et de Juda: Gen. 23; 25:8-10;49:31; 50:1-14; Rois 22:20; 2 Chr. 16:14; 21:19-20; 24:25; 28:27; de même que pour Jésus, le Roi-Serviteur: És. 53:9.
- 5. Ne pas pouvoir ensevelir le corps est un grand malheur et une punition de Dieu**
Le corps est alors exposé au soleil et aux intempéries, laissé sur le sol comme du fumier ou bien mangé par les oiseaux du ciel et les animaux de la terre: Deut. 28:26; 1 Rois 14:11; 2 Rois 9:10; Ps. 79:1-4; Jér. 7:33; 8:1-2; 16:4; 22:18-19; 14:16; 16:4-6; 22:18-19; 25:33; 34:20; 36:30; Eccl. 6:3.
- 6. Dieu lui-même a enterré son serviteur Moïse**
Deut. 34:5-6. Puisque Dieu voulait que personne ne retrouve le corps de Moïse, l'incinération aurait mieux servi ce but. Pourtant, "l'Éternel l'ensevelit dans la vallée" et "personne n'a connu son tombeau jusqu'à ce jour"!
- 7. La pratique de brûler les vivants est liée à des rituels païens et est odieuse à Israël**
2 Rois 16:3; 17:17,31; 21:6; 23:10; 2 Chr. 28:3; Jér. 7:31; 19:5; Éz. 20:31; Am. 2:1-3.
- 8. La pratique de brûler les vivants est vue comme un jugement et une malédiction de Dieu**
Gen. 38:24; Lévi. 10:2; 20:14; 21:9; Nb. 11:1; 16:35; Jos. 7:15,25-26; 11:11; 2 Rois 1:10; És. 30:33. On peut toutefois faire valoir que tous ces textes (points 7 et 8) se rapportent à l'incinération de personnes vivantes et non de corps morts. Dieu s'est également servi de l'eau pour exercer son jugement (Gen. 7-8), ainsi que de la terre pour engouffrer dans le sol ouvert Qoré, Datan et Abirâm qui "descendirent vivants dans le séjour des morts" en signe de jugement (Nomb. 16). Cela ne veut pas dire qu'il serait interdit de remettre les corps des défunts à la mer ou à la terre, pas plus que ces textes n'interdisent directement l'incinération des défunts. Toutefois, le feu, dans la Bible, est étroitement associé au jugement de Dieu, incluant le jugement à venir: És. 47:14; Jér. 17:27; Os. 8:14; Am. 7:4; Mal. 3:19; Matt. 13:30; Luc 3:17; Jn 15:6; Hébr. 6:8; 2 Pi. 3:7,12.

9. **La Bible mentionne au moins deux cas d'incinération**
- a. Le premier cas: Saül et ses trois fils, incluant Jonathan (1 Sam. 31:12). Cette action des habitants de Yabech ne semble ni approuvée ni condamnée. Le contexte suggère qu'ils voulaient honorer le corps de ces défunts déshonorés aux mains des Philistins. Ils ont ensuite ensevelis le reste de leurs ossements à Yabech (1 Sam. 31:13). David reprit plus tard les os de Saül et de son fils Jonathan pour les ensevelir dans la tombe de Qich, père de Saül (2 Sam. 21:12-14). Puis le texte ajoute: "Après cela, Dieu fut apaisé envers le pays".
- b. Le deuxième cas envisage une situation possible: "Lorsqu'un parent prendra un mort pour le brûler..." (Amos 6:10). Les circonstances de ce passage n'envisagent toutefois pas la disposition normale des morts et ne nous commandent pas l'incinération comme une pratique régulière. Amos prédit ici les ennuis auxquels les habitants de Samarie seront réduits pendant le long siège de leur ville par les Assyriens (2 Rois 17:5). C'est une description de l'agonie d'Israël. Parce que l'ennemi va entourer toute la ville, on ne pourra pas enterrer les morts, mais on va devoir les brûler, ce qui constitue un très grand drame.
10. **La Bible condamne au moins deux cas d'incinération d'ossements humains**
- a. Amos 2:1-3: Les gens de Moab sont condamnés et punis par le feu pour avoir "brûlé, calciné les os du roi d'Édom".
- b. 1 Rois 13:1-3; 2 Rois 23:15-20: Un homme de Dieu a prophétisé plus de 300 ans d'avance que le roi Josias brûlerait des os humains sur un autel idolâtre érigé par Jéroboam à Béthel. C'est ce qui est arrivé et l'autel fut pollué et détruit parce qu'on y avait incinéré des os humains.
11. **Jésus a été enseveli pour notre salut**
 Nous confessons qu'il a souffert, qu'il est mort, qu'il a été enseveli et qu'il est ressuscité des morts le troisième jour (1 Cor. 15:3-4). Ces quatre éléments forment un lien inséparable dans l'œuvre rédemptrice de Jésus-Christ. L'ensevelissement de Jésus est plus qu'une coutume ancienne. C'est un acte de salut qui est arrivé pour notre rédemption.
12. **L'ensevelissement sert de signification théologique pour notre vie chrétienne**
 Nous profitons à chaque jour de l'œuvre de Jésus-Christ. "Nous avons donc été ensevelis avec lui dans la mort par le baptême, afin que, comme Christ est ressuscité d'entre les morts par la gloire du Père, de même nous aussi nous marchions en nouveauté de vie." (Rom. 6:4; voir Col. 2:12). "Par sa puissance notre vieil homme est crucifié, mis à mort et enseveli avec lui, afin que les mauvaises convoitises de la chair ne dominent plus en nous, mais que nous nous offrions nous-mêmes à lui en sacrifice de reconnaissance." (Catéchisme de Heidelberg, R. 43). Tout comme l'ensevelissement du corps représente la séparation complète et définitive d'avec la personne décédée, de même symboliquement notre ensevelissement avec Jésus-Christ représente notre séparation complète et définitive d'avec le péché, ce qui sera une raison de plus de rechercher la sanctification et la vie nouvelle en lui.
13. **Notre enterrement est inséparablement lié à la résurrection du corps**
 Jésus a compris son propre ensevelissement comme une semence mise en terre: "Si le grain de blé qui est tombé en terre ne meurt, il reste seul; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit." (Jn 12:24). L'enterrement du croyant symbolise cette même vérité: "Semé corruptible, on ressuscite incorruptible." (1 Cor. 15:42). L'enterrement est une cérémonie qui, par la foi, nous sert de mémorial de la résurrection et de témoignage de notre espérance dans cette résurrection.
14. **Lorsque Jésus reviendra, il est dit que les tombeaux s'ouvriront**
 Étant donné que Jésus a été enseveli et ressuscité, il nous assure que "l'heure vient où tous ceux qui sont dans les tombeaux entendront sa voix. Ceux qui auront fait le bien en sortiront pour la résurrection et la vie, ceux qui auront pratiqué le mal pour la résurrection et le jugement." (Jn 5:28-29). Évidemment, cela ne veut pas dire que les personnes incinérées ne vont pas ressusciter, mais encore une fois, d'après le langage des Écritures, notre espérance de la résurrection se rattache de près à la pratique biblique de l'ensevelissement.

(Source: Paulin Bédard, Église chrétienne réformée de Beauce.)

EXPRIMER NOS VOLONTÉS CONCERNANT NOS FUNÉRAILLES

1. Exemples dans la Bible

- a. Plusieurs croyants de la Bible ne semblent pas avoir pris d'avance des dispositions pour leurs futures funérailles. Ils pouvaient toutefois compter sur des membres de la famille pour en prendre la responsabilité. Abraham acheta une propriété funéraire seulement après la mort de sa femme (Gen. 23). Joseph ordonna à ses serviteurs d'embaumer son père Jacob (Gen. 50:2).
- b. Jésus, qui a annoncé sa mort à plusieurs reprises, ne semble pas avoir donné de directive à ses disciples pour sa sépulture. C'est Joseph d'Arimatee et Nicodème qui ont pris l'initiative de s'en occuper selon la coutume des Juifs (Matt. 27:57-60; Jn 19:38-42). Jésus a toutefois annoncé que le parfum versé par la femme préparait son ensevelissement (Matt. 26:12).
- c. Certains croyants ont toutefois exprimé clairement leur volonté concernant des aspects précis de leurs funérailles comme témoignage de leur foi dans les promesses de Dieu, tels que Jacob (Gen. 49:29-30), Joseph (Gen. 50:25) et un vieux prophète de l'AT (1 Rois 13:31).

2. Le but et les raisons

- a. Nous sommes appelés à glorifier Dieu en toutes choses, autant par notre vie que par notre mort, car nous lui appartenons corps et âme (1 Cor. 6:20; 10:31; Phil. 1:20).
- b. Nous devrions être reconnaissants pour le corps que le Seigneur nous a donné et veiller à ce que respect soit rendu au corps.
- c. Nous nous assurons du mieux possible qu'à nos funérailles Dieu soit glorifié et les personnes en deuil soient consolées par la Bonne Nouvelle de sa Parole.
- d. Nous rendons témoignage de notre foi dans les promesses de Dieu et de l'espérance dans la résurrection et la vie éternelle.
- e. Nous témoignons d'une marque d'amour envers nos proches en les aidant à s'orienter dans les décisions pratiques et parfois pénibles qu'ils auront à prendre à un moment où ils seront sous le choc de notre départ.
- f. Nous faisons confiance à nos proches pour l'organisation des détails que nous n'avons pas besoin de préciser et nous leur laissons la liberté de le faire selon leur bon jugement.
- g. Nous gardons toutefois à l'esprit que nos proches peuvent décéder en même temps que nous et que, dans ce cas, la responsabilité de nos funérailles incombera à d'autres qui ne connaîtront pas nécessairement nos volontés si nous n'avons pas pris soin de les mettre par écrit.
- h. Nous nous assurons que des personnes de nos familles qui ne partagent pas notre foi ne prennent le contrôle de nos funérailles de façon non souhaitée (messe, chapelet, prières à Marie, prières à ou pour la personne décédée, poésie "nouvel âge", hommages, etc.).

3. La nature

- a. C'est un document "fait maison" qui devra être accessible dès le moment de notre décès.
- b. Il ne s'agit pas d'un document notarié ou d'un testament qui exprime nos dernières volontés concernant la succession de nos biens matériels, car une fois le décès survenu, il faut souvent plusieurs jours avant que le testament puisse être lu.
- c. Le document sera daté et signé par nous, éventuellement aussi par un témoin, et copie sera remise à notre conjoint, un proche de la famille et notre pasteur.

4. Le contenu

- a. Le texte pourra se limiter à donner les grandes lignes et les orientations générales de nos dernières volontés: le genre d'exposition, de cérémonie et d'enterrement que l'on veut.
- b. Le texte pourra aussi préciser les détails du déroulement voulu pour nos funérailles: le choix du salon funéraire, le lieu de l'enterrement, les lectures bibliques et prières au salon, les chants, lectures bibliques et prières lors du service, la désignation de la personne en charge des funérailles ou des personnes impliquées, le texte accompagnant la photo souvenir, les rituels superstitieux non désirés durant les funérailles, etc.
- d. Nous ne limiterons pas aux aspects "techniques", mais à travers l'expression de nos dernières volontés, nous témoignerons de notre foi et de notre espérance en Jésus-Christ.
- e. Nous pouvons en tout temps revoir et corriger le contenu du texte au besoin.

5. Les personnes qui peuvent nous aider

- a. Notre époux ou épouse, nos enfants ou nos parents, s'ils sont chrétiens, seront des aides précieuses dans notre réflexion, à condition que, délivrés de la peur de la mort (Héb. 2:14-15), nous ayons la liberté de parler de ce sujet délicat dans la perspective de notre joyeuse espérance.
- c. Nos pasteurs et anciens seront heureux et reconnaissants de pouvoir nous guider spirituellement et de donner des conseils appropriés.
- d. Le thanatologue sera aussi un conseiller utile pour les aspects matériels des funérailles.

MES DERNIÈRES VOLONTÉS POUR MES FUNÉRAILLES

Nom _____

Lorsque je décéderai et que mon Père céleste, qui a bien voulu me prêter vie, me rappellera à lui, je veux que tout ce qui entoure mes funérailles soit fait avec grande simplicité et modestie, pour la seule gloire de Dieu, mon Créateur et Rédempteur, et pour la consolation de mes bien-aimés que je laisserai dans le deuil.

Je ne veux pas que l'on fasse d'éloges à mon sujet ni que l'on prononce de prières adressées à moi ou pour moi, mais plutôt que l'on adresse à Dieu des prières de reconnaissance pour la vie qu'il m'a prêtée sur cette terre et pour le merveilleux salut et l'espérance glorieuse qui se trouve en Jésus-Christ seul. À cela s'ajouteront des prières de supplication pour la consolation de mes bien-aimés que je laisserai dans le deuil. Je demande que tout soit fait en accord avec la Parole de Dieu, selon la foi réformée que, par la seule grâce de Dieu, j'aurai eu le privilège et la joie de garder jusqu'à la fin.

Je demande que tout geste, cérémonie ou objet superstitieux soit exclu (messe, chapelet, crucifix, prières à Marie ou aux saints, rituel ou poésie "nouvel âge", etc.). Une Bible ouverte sera placée à mes côtés ou entre mes mains pendant que le cercueil sera ouvert. Je veux que les personnes qui prendront publiquement la parole au salon funéraire, durant le service funèbre et au cimetière soient membres engagés dans une Église réformée. Au salon, des lectures bibliques appropriées seront lues à différents moments et des prières au Seigneur seront prononcées en son honneur et pour qu'il accorde force et réconfort à ceux que je quitterai. La photo souvenir portera comme seule pensée le texte biblique suivant: _____. Pendant le service, je veux que l'on chante des beaux chants de consolation, d'espérance et de victoire en Jésus-Christ. Je demande en particulier que l'on chante le cantique _____. Je veux surtout que la Parole de Dieu soit mise à l'honneur et que la Bonne Nouvelle de la mort et de la résurrection de mon Seigneur et Sauveur soit proclamée fièrement et fidèlement durant la prédication, pour la seule gloire de son Nom et pour la plus grande consolation des enfants de Dieu.

Je m'en vais vers Celui qui m'a aimé le premier, d'un amour insondable et ineffable, sachant que rien ne pourra jamais me séparer de son amour. Je confie mon corps à la terre, et comme je suis poussière et que je retourne à la poussière, je veux que mon cercueil, mes funérailles et mon enterrement soient des plus sobres et des moins coûteux. Je confie mon âme aux mains de mon bon Père céleste qui a promis de m'accueillir auprès de lui, couvert du seul manteau de la justice de mon Sauveur Jésus-Christ et fort de la promesse de ma résurrection glorieuse au dernier jour avec tout son peuple racheté. Je confie à _____ le soin de s'occuper des détails de mes funérailles en consultation avec le pasteur _____ et conformément à mes dernières volontés exprimées ici.

À Dieu seul soit toute la gloire.

Signature _____

Date _____